

UCL

Université
catholique
de Louvain

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Ecole de communication (COMU)

La représentation du migrant dans les discours politiques sur l'immigration

Comment le choix des mots traduit-il la construction du discours ?

Mémoire réalisé par
Laura Nolevaux

Promoteur
Sandrine Roginsky

Année académique 2017-2018
Master [60] en information et communication, finalité communication culturelle

La représentation du migrant dans les discours politiques sur l'immigration

Comment le choix des mots traduit-il la construction du discours ?

Mémoire réalisé par

Laura Nolevaux

Promoteur

Sandrine Roginsky

Année académique 2017-2018

Master [60] en information et communication, finalité communication culturelle

**J'adresse mes remerciements
à ma promotrice, Professeure Sandrine Roginsky,
pour ses conseils avisés et le temps consacré
à la réalisation de mon mémoire.**

Table des matières

<u>INTRODUCTION</u>	1
<u>CHAPITRE I : APPORTS THEORIQUE</u>	2
<u>1.1. La communication politique et le discours politique : tentative de définitions</u>	2
<u>1.2. L'étude du discours politique</u>	6
<u>1.3. L'analyse de discours</u>	8
<u>1.4. L'analyse critique de discours</u>	8
<u>1.5. La représentation</u>	10
<u>1.6. La construction du Nous et Eux</u>	12
<u>1.7. Conventions lexicales et procédés énonciatifs</u>	15
<u>CHAPITRE II : METHODOLOGIE</u>	16
<u>2.1. Questionnement</u>	16
<u>2.2. Corpus</u>	18
<u>2.3. Méthode d'analyse</u>	20
<u>CHAPITRE III : RESULTATS</u>	22
<u>3.1. Corpus de discours de Marine Le Pen</u>	22
<i>3.1.1. Procédés énonciatifs</i>	22
<i>3.1.2. Contexte textuel</i>	24
<i>3.1.3. Discussion</i>	27
<u>3.2. Corpus de discours de Jean-Luc Mélenchon</u>	28
<i>3.2.1. Procédés énonciatifs</i>	28
<i>3.2.2. Contexte textuel</i>	29

<i>3.2.3. Discussion</i>	32
<u>3.3. Comparaison des deux corpus et interprétation des données</u>	33
<i>3.3.1. Comparaison des stratégies discursives</i>	33
<i>3.3.2. Une construction lexicale du discours autour des migrants ?</i>	35
<u>CHAPITRE IV : CONCLUSION</u>	37
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	39

Les annexes se trouvent sur le CD-ROM joint au mémoire.

INTRODUCTION

Il est généralement admis que le terme *crise migratoire* fait référence à l'augmentation du nombre de migrants arrivant dans l'Union européenne dans les années 2010. Durant la seule année 2015, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a enregistré 65 millions de migrants (Blanchard & Rodier 2016). Fait intéressant, lorsque l'on parle des *migrants*, on comprend souvent les *réfugiés* et les *demandeurs d'asile*. L'utilisation de ces termes fait actuellement l'objet d'un débat sémantique qui traduirait un débat politique.

L'accueil des migrants a des conséquences démographiques, économiques, voire même en matière de sécurité pour les pays européens. Ceci explique que la crise migratoire soit sujet de controverse. Ce sujet est donc très présent dans l'agenda politique, et par conséquent dans nombre de discours politiques. La politique étant, selon van Dijk (2006), l'un des domaines de la société où les pratiques sont presque exclusivement discursives, les idéologies politiques sont en grande partie traduites par le discours. Parallèlement, Alexander Betts, directeur du Centre d'Etudes des Réfugiés à Oxford University, explique que les mots qui véhiculent l'idée d'une menace peuvent alimenter un sentiment anti-immigration et un climat d'intolérance et de xénophobie (Ruz 2015).

Ces constatations constituent la raison d'être du présent mémoire, qui a pour objectif d'analyser la construction du discours politique sur les migrants. Cette étude s'inscrit dans la tradition de l'analyse de discours politiques. L'analyse de discours – à entendre dans la tradition anglo-saxonne de Critical Discourse Analysis (CDA) – est une approche multidisciplinaire. Elle a pour objet le fonctionnement linguistique des discours dans lesquels elle voit une réalité à analyser.

Plus précisément, ce mémoire présente les résultats de l'analyse approfondie d'un corpus limité, constitué de trois discours de Marine Le Pen et de trois discours de Jean-Luc Mélenchon en 2015 et 2016. La méthodologie retenue tente d'allier l'approche d'analyse de discours

politiques et la pragmatique lexicale afin de mettre en lumière les mécanismes à l'œuvre dans la construction du discours politique autour du migrant.

Le présent mémoire est composé d'une partie théorique et d'une partie pratique. Le premier chapitre entend présenter les cadres théoriques dans lesquels se situe la recherche. Ensuite, le questionnement et la méthodologie seront exposés. Par la suite, nous présenterons les résultats et comparerons les données de Marine Le Pen et de Jean-Luc Mélenchon afin de faire émerger des observations générales.

CHAPITRE I : APPORTS THEORIQUES

Ce premier chapitre formule l'état de la question. Les cadres théoriques dans lesquels se situe la recherche menée dans ce mémoire sont présentés, ainsi que les principales notions à retenir. Ces cadres sont illustrés avec les résultats de recherches majeures menées par des chercheurs emblématiques sur le sujet de l'immigration et du racisme.

1.1. La communication politique et le discours politique : tentative de définitions

Des auteurs témoignent de la difficulté de définir la notion de **communication politique**. Selon Gerstlé et Piar (2016), cela s'explique par le fait que ni la communication, ni la politique ne peuvent être enfermées dans des définitions étanches. Ils proposent alors de voir la communication politique comme un domaine que l'on peut considérer comme un ensemble de théories, de techniques ou de pratiques. Une définition très large annonce que la communication politique évoque « tout ce qui a trait à la production et à l'échange des discours politiques tenus par les différents acteurs et répercutés par les médias » (Wolton 1989 : 28). Plusieurs évolutions ont eu lieu pour arriver à cette vision (*Ibid.*). Au départ, la communication politique désignait l'étude de la communication du gouvernement vers l'électorat, soit ce qui est maintenant appelé *communication*

gouvernementale. Ensuite, elle en vint à signifier l'échange des discours politiques entre les hommes politiques au pouvoir et ceux de l'opposition, principalement durant les campagnes électorales. Le domaine a ensuite pris en compte le rôle des médias et des sondages dans la formation de l'opinion publique et dans la vie politique. Aujourd'hui, l'étude de la communication politique intègre les médias, les sondages, le marketing et la publicité politique, avec un intérêt caractéristique pour les périodes électorales (*Ibid.*). Cette vision englobe à nouveau de nombreux aspects, et rend donc difficile la délimitation du domaine dans une définition précise.

Néanmoins, il est possible de distinguer quatre conceptions de la communication politique (Gerstlé et Piar 2016). La première est la conception instrumentale, qui voit la communication politique comme l'ensemble des techniques et procédés dont disposent les politiques pour séduire, gérer et même abuser l'opinion publique. Selon les auteurs, cette conception est réductrice et dissocie injustement la communication et la politique, c'est-à-dire la conception technique et la conception manipulatrice. La deuxième conception est œcuménique¹. La communication politique y est définie comme « un processus interactif concernant la transmission de l'information entre les acteurs politiques, les médias d'information et le public » (Norris 2000, citée par Gerstlé et Piar 2016). Une fois de plus, cette conception n'est pas satisfaisante selon les auteurs, car elle invite à percevoir les différents acteurs comme étant égaux et s'inscrivant dans une communication symétrique. Troisièmement, la conception compétitive présente la communication politique comme un lieu de lutte pour le contrôle des représentations collectives, comme une « compétition pour influencer et contrôler, grâce aux principaux médias, les perceptions publiques des événements politiques majeurs et des enjeux » (Blumler 1990, cité par Gerstlé et Piar 2016). La quatrième, la conception délibérative, postule que la discussion permet la formation d'un authentique espace public, et donc d'une démocratie élargie avec l'inclusion des citoyens.

¹ Etre relatif à l'œcuménisme signifie concerner tout le monde.

Selon Wolton (1989 : 36), la communication politique peut être définie par ses trois fonctions : (1) identifier les problèmes nouveaux qui surgissent ; (2) favoriser l'intégration de ses problèmes dans les débats politiques, ce qui leur assure une certaine légitimité ; (3) faciliter l'exclusion de thèmes qui ne sont plus l'objet de conflits ou sur lesquels un consensus temporaire existe. De plus, la mission d'adhérence est attribuée à la communication politique, qui est aujourd'hui définie comme une communication qui tente de faire adhérer les destinataires aux choix politiques exprimés (Amossy & Koren, 2010).

A l'image de la communication, le **discours politique** est tout autant complexe à définir. Il se trouve à la croisée de nombreuses disciplines : les sciences politiques, la psychologie, la théologie, la sociologie et la linguistique (Dorna 1995 : 132). Si certains auteurs considèrent le discours politique comme un cas de figure du discours d'influence – obéissant alors aux principes d'une théorie de la communication -, d'autres estiment qu'il a des fonctions particulières (*Ibid.*). Ainsi, le discours politique a pour enjeu la recherche de l'approbation d'une certaine forme d'organisation sociale selon Morris (1946, cité par Dorna 1995) ou le véhicule d'idéologie selon Reboul (1980). Le discours politique produit un effet de rapprochement et d'adhésion, organise une réalité qu'il se donne à voir, produit un lien d'interaction entre les membres d'une société et a pour but de faire agir l'autre (Dorna 1995 : 132-133). L'acteur politique porteur du discours est perçu comme un communicateur qui élabore une stratégie en tenant compte d'une représentation du public et d'une utilisation du média (Ghiaion et al. dans *Ibid.* : 134).

Charaudeau (2005) situe le discours politique à l'intersection entre les valeurs promues et les actions effectuées, le définissant alors comme l'espace de persuasion qui construit et entretient la légitimité du faire politique. Le discours politique est alors souvent pris dans sa définition restrictive, c'est-à-dire comme « le discours émanant des seuls acteurs investis dans le champ politique » (Le Bart 2003 : 97). Du point de vue des locuteurs, il existe une méfiance certaine, avec une tendance forte à affirmer que les représentations politiques sont négatives (Wilson 2001, dans

Schiffrin et al. 2001 : 398). En effet, les citoyens considèrent le discours politique comme étant prévisible, codé, voire mensonger. Le discours politique ne reflète pas la vérité du monde, mais bien l'état du champ politique au moment de sa production et la position occupée par le politicien qui parle (Le Bart 2003 : 98).

Les esquisses de définitions et les différentes conceptions présentées ci-dessus mettent en lumière le rôle de **l'opinion publique** et particulièrement des **médias** dans la communication politique. Le Bart (1998) insiste en effet sur l'importance de mettre en lumière le contexte dans l'étude de la communication politique, entre autres le rôle de la télévision et la conjoncture politique. Premièrement, l'évolution des techniques de transmission des messages est à souligner. La télévision se positionne actuellement comme un pouvoir structurant sur la communication politique, et ce pour plusieurs raisons. De par le format de ses programmes, elle invite les acteurs politiques à « faire court » et à faire preuve de prudence, car il est impossible d'évaluer les réactions du public, qui est, dans le cas présent, entièrement constitué de téléspectateurs. De plus, la télévision favorise le processus d'homogénéisation du discours, en ce sens que l'importance quantitative et la diversité qualitative du public encouragent les discours s'adressant à tous, sans fâcher personne. De ce fait, les acteurs politiques doivent également renoncer au jargon et aux argumentations complexes. Face à ces contraintes amenées par la télévision, il est essentiel pour les hommes politiques de s'entourer de professionnels de la communication. Deuxièmement, la conjoncture politique est à prendre en compte, plus particulièrement en période électorale. Le discours se fait alors plus incisif avec, en parallèle, une dépolitisation du vocabulaire. Le candidat tente de séduire l'électorat indécis à l'aide d'un vocabulaire simple, peu idéologique et peu politisé. Particulièrement dans ce contexte, les acteurs politiques réagissent à propos de problèmes mis en lumière par les journalistes, qui choisissent les sujets qu'ils estiment être dignes d'attention.

1.2. L'étude du discours politique

L'étude du discours politique existe depuis que la politique elle-même existe. Dans la Grèce Antique, Cicéron et Aristote étudiaient déjà la rhétorique (Wilson 2003). Néanmoins, Georges Orwell est certainement le premier à avoir explicitement mis en lumière le potentiel politique du langage dans son article « Politics and The English Language » (1946). Dans son essai, Orwell affirme que le langage des politiques est nécessairement vague car il a pour objectif de cacher la vérité, plutôt que de l'exprimer. Dans les années 1980, sont publiés les premiers travaux d'analyse linguistique du discours. Michael L. Geis affirme que son texte « The Language of Politics » (1987) est le premier à proposer une réelle analyse scientifique du discours politique (*Ibid.*).

Depuis, l'étude du discours politique est devenue une discipline à part entière. Cotter définit cette discipline par son objectif, qui est de « chercher les manières dont les ressources de la langue sont exploitées pour produire un effet politique spécifique » (2001 : 416).

Selon Gastil (1992 : 473), la politique et le discours sont inextricablement liés. Van Dijk (2006 : 73) affirme que les pratiques du domaine politique sont presque exclusivement discursives, c'est-à-dire qu'elles se rapportent au discours. La communication politique connaît une expansion importante depuis trois décennies. Selon Wolton (1989 cité par Bardiaux 2009 : 208), cela peut être relié à deux phénomènes caractéristiques des démocraties de masse, c'est-à-dire d'une part l'élargissement du champ de la politique et la croissance des médias de masse. De ce fait, le politique se doit d'être sympathique, compréhensif et humain.

Les « **éléments de langage** », aussi appelés « **petites phrases** » sont actuellement au centre de la critique des discours politiques dans le débat public. Les journalistes, professeurs et sémiologues les diabolisent et entendent prévenir des dangers de ces formules dites coupables d'appauvrir le discours. Les éléments de langage sont définis comme « des fragments de discours, plus ou moins décontextualisés, qui font l'objet de reprises dans et

par les médias, notamment en raison de leur caractère remarquable ou polémique » (Kieg-Planque et Ollivier-Yaniv 2011 : 18). Il s'agit donc de formules écrites à l'avance afin être déclinées par l'acteur politique durant ses prises de paroles, comme par exemple « Il faut agir avec humanité », « ce sont les valeurs de l'Union Européenne » ou encore « l'Europe a toujours été une terre d'immigration ». Les éléments de langage appartiennent « à un large ensemble lexical qui témoignent de l'importance prise par les activités relevant de la communication et de la médiatisation dans le champ politique en général » (Ollivier-Yaniv 2011 : n.p.). Ces formules font sens pour différents groupes d'acteurs du champ politique et du champ médiatique, ainsi que pour les spécialistes de la communication. Ces derniers se trouvent à l'intersection du champ politique et médiatique et travaillent à leur articulation. Les professionnels de la communication accompagnent les acteurs politiques et produisent des éléments de langage en anticipant leurs conditions, d'une part de circulation médiatique et d'autre part de réception (*Ibid.*).

Avant tout, la cognition politique est néanmoins basée sur l'idéologie, cette dernière étant en grande partie reproduite par le discours. Rémi-Giraud (2010) annonce alors que c'est **l'interprétation des mots**, qui relève de la connotation et non de la dénotation, qui fait sens dans les discours politiques. En effet, les choix lexicaux eux-mêmes ont un impact certain sur le discours et son effet. Chaque mot possède un ou plusieurs sens connotatif(s). Il s'agit de caractéristiques secondaires, qu'elles soient de nature conceptuelle, évaluative ou émotionnelle, qui forment un halo associatif autour du mot (Roey 1990 : 38). Les options linguistiques sont donc des problématiques centrales du discours politique, car il faut choisir le terme adapté à sa propre représentation du monde (Wilson 2003). Au delà d'imposer sa représentation du monde par ses choix lexicaux, le langage ne sert pas seulement à dire, mais aussi à faire. Gee (1999) affirme que dire des choses ne va jamais sans *faire* des choses et *être* ces choses.

1.3. L'analyse de discours (DA)

Ces observations sur les effets du langage ont amené les chercheurs à fonder l'école de **l'analyse de discours** (plus souvent référée par l'expression anglaise *discourse analysis* - DA). Le discours est alors défini comme « a way of signifying a particular domain of social practice from a particular perspective » (Fairclough 1995 : 14). Trois éléments sont centraux dans cette définition : l'action de signifier, de placer le discours dans des pratiques sociales, et de prendre en compte la perspective. Van Dijk (2005) propose de visualiser le discours comme un cadre pour organiser la cognition sociale partagée par les membres de groupes sociaux, des organisations ou des institutions. Maingeneau (2005) définit alors l'analyse de discours comme l'étude de l'articulation du texte et du lieu social de sa production. D'ailleurs, depuis les années 1990, l'analyse de discours évolue comme une discipline transversale dans les lettres et les sciences sociales (Van Dijk 2005 : 43).

Il existe deux approches pour l'analyse de discours (Gee 1999 : 8). D'une part, l'approche descriptive a pour objectif de décrire le fonctionnement de la langue pour la comprendre. D'autre part, l'approche critique va plus loin et les chercheurs de ce paradigme veulent également intervenir dans des problèmes et controverses sociales et politiques. Ils ont donc pour objectif d'appliquer les descriptions à la société. L'auteur, néanmoins, remet en question cette distinction, car il estime que toutes les analyses de discours sont critiques, parce que la langue elle-même est politique. Les définitions du discours montrent en effet que les pratiques discursives sont les outils par lesquels les humains font et détruisent le monde. L'analyse de discours mettra donc toujours l'accent sur les controverses de la société, selon Gee (*Ibid.*).

1.4. L'analyse critique de discours (CDA)

L'approche critique amène à une autre branche des études de discours, **l'analyse critique de discours**, comprise dans la tradition anglo-saxonne de *Critical Discourse Analysis* (CDA). Van Dijk (2008 : 85) définit CDA comme « une forme d'étude analytique du discours qui s'intéresse

principalement à la manière dont l'abus de pouvoir social, la domination et l'inégalité sont exprimés et reproduits dans la société à travers le texte et la parole ». L'analyse critique de discours a pour objectif d'étudier comment certaines structures linguistiques influent sur les représentations mentales. Cependant, les chercheurs n'ont pas pour intérêt d'évaluer ce qui est bon ou mauvais (Wodak 2001 : 65).

CDA ne se présente pas comme une méthode empirique, mais bien comme un recueil d'approches qui ont une base théorique et des questions de recherches similaires (Wodak et Meyer 2001 : 23). Il n'existe donc aucune méthode spécifique et définie pour rassembler des données. Cependant, certaines tendances se démarquent dans les travaux majeurs du domaine. L'analyste travaille dans des situations concrètes plutôt que dans des conditions de laboratoire ou par des questionnaires. La plupart des études se concentrent sur des petits corpus, considérés comme étant représentatifs de certains genres de discours. Van Dijk et Fairclough, deux chercheurs emblématiques du domaine, préfèrent du matériel qui vient des médias de masse. Puisque les recherches d'analyse critique de discours se rapprochent des recherches en communication, elles s'accompagnent systématiquement d'un commentaire méta-théorique et d'une élaboration méthodologique (Tracy 2001 : 725). Elles prennent donc la forme de travaux empiriques, et non d'essais philosophiques sur le discours.

L'analyse critique de discours s'appuie fortement sur les catégories linguistiques. Presque tous les niveaux de la linguistique sont analysés, du lexique à la pragmatique, en passant par la grammaire (Wilson 2003). Traditionnellement, CDA analyse la modalité, la transitivité et la nominalisation. De nos jours, les chercheurs ont réalisé les effets idéologiques de nombreux aspects linguistiques, et le champ d'analyse s'élargit vers des concepts tels que les négations et les appellations. Les chercheurs de cette discipline partent du postulat selon lequel les significations des mots sont le résultat d'une sélection faite par l'orateur dans son modèle mental des événements ou dans ses croyances. Ensuite, les mots transmettent des informations et influencent directement les modèles mentaux, et donc les opinions et les attitudes, des auditeurs. A leur tour, ces

derniers reproduiront ces mots et ces significations (Meyer et Wodak 2001 : 103). Stubbs (1990) annonce que ce n'est pas uniquement l'apparition d'un mot qui est importante, mais bien les collocations qui produisent des arguments idéologiques et réaffirment les représentations du monde. De plus, Fairclough (1995 dans Wilson 2001 : 398) insiste sur l'importance de regarder le contexte textuel ou de production dans lequel le mot est utilisé.

Les domaines de recherches courants comprennent la reproduction du sexisme et du racisme dans le discours, la légitimation du pouvoir et la reproduction discursive des relations de dominance. En dehors du domaine de l'analyse critique de discours, la plupart des études consacrées au racisme par exemple, se concentrent sur la discrimination, l'exclusion, les préjugés et l'idéologie, mais semblent ignorer le rôle joué par le langage dans la reproduction du racisme (Van Dijk 2005 : 44). Or, l'histoire du racisme prouve que diverses élites ont joué un rôle majeur dans la domination et l'oppression sociale, et le racisme des élites est en premier lieu discursif. En d'autres termes, les élites expriment et reproduisent leurs idéologies et décisions politiques à travers leurs discours. De plus, presque tout ce que le public sait sur les pays non-européens, les immigrants et les minorités vient des médias, et ce sont principalement les élites qui s'expriment dans ceux-ci (*Ibid.*). Il est donc crucial de s'adonner à une analyse fine du langage, d'autant plus que la majorité des manifestations du racisme des élites sont indirectes et subtiles (*Ibid.*). C'est justement l'objectif de l'analyse critique de discours.

1.5. La représentation

La **représentation** est une notion centrale pour l'analyse critique de discours. Cette notion interroge la manière dont la langue est utilisée de différentes façons pour représenter ce que nous pouvons savoir, croire et penser (Wilson 2001 : 398). Il existe deux visions de la notion de la représentation. La première, appelée universaliste, propose de comprendre le monde en termes de concepts universels. La langue est l'outil utilisé pour exprimer le système de pensée, et ce système est indépendant du langage. La deuxième, la vision relativiste, voit la langue et la pensée comme reliées.

La compréhension du monde dépend alors des ressources linguistiques, et les auditeurs seront influencés par les choix linguistiques de l'orateur. Boutet affirme que l'évaluation sociale des pratiques langagières se manifeste dans des « activités métasémantiques », qu'elle définit comme « la capacité que peuvent avoir les locuteurs, dans leurs discours ordinaires, de montrer ou démontrer les conflits qui se jouent dans la construction référentielle » (2016 dans Devriendt, Monte et Sandré 2018 : 12). Dans le cadre de l'analyse critique de discours, la vision relativiste de la représentation est donc largement acceptée.

Guillaume Colette analyse l'expression « Halte à l'immigration sauvage ! » pour démontrer le poids qu'ont les mots sur les représentations du monde (1984 : 43). L'expression est utilisée sur des affiches politiques du mouvement « Ordre nouveau » en 1973. Au même moment, un politicien reprend la phrase « l'immigration non contrôlée ». Colette affirme que, si la signification – en termes de dénotation - des deux expressions est identique, le sens ne l'est pas et ces expressions proposent donc une représentation différente du phénomène. Il existe bien sûr des ressemblances entre celles-ci. La dénotation est donc identique, car elles dénoncent une immigration qui engendre le désordre et l'insécurité. Ensuite, les deux expressions contiennent une copule négative : *halte* et *non*. Le refus et le rejet de l'immigration sont donc verbalisés. Selon Colette, « l'immigration sauvage » va plus loin en suscitant de nombreuses associations. La différence entre les deux formules tient dans le fait que *sauvage* est un terme complexe. Le terme *sauvage* apporte la connotation négative de sauvagerie, et les immigrés sont représentés comme étant des sauvages. Dans son sens historique, *sauvage* intègre l'image d'exotisme, de différence. Enfin, le mot *sauvage* est à la mode dans les années 1980, et son utilisation témoigne donc du choix d'un ton jeune et contestataire.

En 1985, le ministre responsable de l'immigration aux Pays-Bas introduit le néologisme *réfugié économique* pour distinguer les « vrais réfugiés » et les « réfugiés économiques ». La fonction de cette innovation lexicale et conceptuelle est claire et sera reprise partout en Europe : garder les « faux » réfugiés dehors. Le terme faux n'est pas utilisé, mais remplacé

par un terme technique pour catégoriser et marginaliser un groupe de réfugiés (Van Dijk 1988 cité par Van Dijk 1997 : 39). Dans les médias et dans les discours politiques, on voit également des métaphores telles que *vagues* ou *inondations* de réfugiés, pour catégoriser l'ennemi comme une invasion. Ces métaphores prennent d'autant plus sens dans le contexte des Pays-Bas, car les néerlandais sont enclins à associer la notion de *vague* avec la construction de digues pour empêcher les réfugiés d'arriver (Van Dijk 1997 : 39).

Wodak et Meyer (2001 : 72) analysent les discours sur des questions de races, nationalités ou ethnicités et avancent une méthode en mettant en lumière cinq stratégies discursives qui demandent de l'attention lorsque l'on étudie la représentation. La première stratégie est référentielle, c'est-à-dire qu'elle comprend les procédés énonciatifs et les dispositifs linguistiques qui amènent une construction de l'appartenance ou du rejet à un groupe social. Il s'agit de l'analyse des stratégies de catégorisation des membres, des métaphores, des métonymies et synecdoques. Deuxièmement, la prédication est un élément discursif à observer. Il s'agit d'examiner comment le locuteur décrit les acteurs représentés dans le discours dans des termes positifs ou négatifs. Troisièmement, Wodak et Meyer (*Ibid.* 73) proposent d'observer les arguments utilisés dans le discours pour justifier et légitimer l'exclusion et la discrimination. Les deux dernières stratégies discursives s'éloignent d'une analyse textuelle du discours, pour s'intéresser au contexte de sa production. D'une part, il s'agit de l'étude du point de vue à partir duquel sont exprimés les appellations, attributs et arguments. La position de l'orateur doit être connue. Par exemple, il est important d'observer si il parle en son nom, ou plutôt en citant d'autres personnes. D'autre part, les auteurs proposent de terminer par étudier l'articulation des paroles qui constituent le discours. En d'autres mots, il faut déterminer si l'orateur tente d'intensifier ou d'atténuer les phrases discriminatoires.

1.6. La construction du Nous et Eux

La conclusion avancée par Wodak et Meyer (2001 : 73) est que ces stratégies discursives regardent la représentation de Soi comme positive et

la représentation de l'Autre comme négative. Les auteurs considèrent la **construction discursive du Nous et Eux** comme le fondement des discours d'identité et de différence. Ils affirment alors que le domaine de l'analyse critique de discours est principalement intéressé par la représentation de Nous et de Eux (*Ibid.* 103). C'est en effet ce qu'avancent la plupart des chercheurs de ce domaine. Bonnafous et al. (1998 : 13 dans Devriendt et al. 2018 : s.p.) notent que la plupart des travaux ayant analysé le champ de la représentation de l'Autre dans le discours, témoignent du « nuancier offert au discours politique pour dire le « nous » dans le refus de l'autre ». A ce sujet, il est important de remarquer l'utilisation du « nous », plutôt que du pronom singulier « je ». En effet, Ribeiro (2015) et Van Dijk (1997 : 33) expliquent que l'utilisation du « nous » témoigne d'une part d'une tentative d'insertion du destinataire, pour créer une relation avec celui-ci et le convaincre des propos avancés, et d'autre part d'une tendance d'homogénéisation, c'est-à-dire de donner l'impression que toute la collectivité partage le même avis.

Van Dijk (1997 : 30) présente les principales stratégies lexicales utilisées pour représenter cette polarisation dans le discours. Des prédicats positifs, explicites et affirmés sont attachés à Notre groupe, alors que des prédicats négatifs, implicites et supposés caractérisent les Autres. Un exemple en est la célèbre paire « terrorist vs freedom fighter » utilisée par le Président Reagan dans son discours sur le Nicaragua. De plus, on décrit Nos bienfaits en détails et Nos mauvaises actions très vaguement, par exemple avec des euphémismes tels que les « dommages collatéraux » lorsque l'on tue. On fait, par contre, des généralisations, des affirmations générales sur les Autres, qui sont ensuite supportées par des détails et des exemples.

Fassin (2006 : 17 cité par Devriendt et al. 2018) analyse les catégories raciales dans le discours et observe l'existence d'une double logique. D'une part, la logique de *l'assignation raciale* veut que l'on impose une différence radicale à ceux perçus comme autres, due à leur appartenance supposée à un groupe historiquement ou ethniquement construit. Les individus sont alors différenciés en fonction de leur origine, de leur couleur de peau, de leur religion ou de leurs signes vestimentaires. D'autre part, la logique de

l'identification raciale veut que l'on se reconnaisse soi-même dans une expérience collective de violence passée et présente avec l'Autre communauté. Sur base de cette distinction, Devriendt et al. (2018) remarquent qu'il y a une tendance à éviter d'utiliser le mot « race » dans les discours. Les formes de nomination utilisées pour remplacer ce terme renvoient à une auto-racisation ou à une hétéro-racisation, qui relèvent de la double logique de se valoriser par identification, ou de stigmatiser l'autre par assignation. Les formes relevées par les auteurs incluent les hétéronymes du mot « race », susceptibles de le remplacer tel quel (par exemple, avec des termes comme ethnie, groupe, culture, civilisation, identité), de remplacer ses dérivés (avec entre autres les termes communauté et diversité), ou d'autres unités de ce champ sémantique (communautarisme, multiculturalisme, intégration), ou encore des formules (telles que purification ethnique et immigration sauvage). De manière générale, dans les discours traitant de « race », les mots utilisés pour désigner les Autres sont liés à son origine migratoire, avec des termes tels que aventuriers, étranger, exilé, immigré, migrants ou sans-papier (Calabrese et Veniard, à paraître, dans *Ibid.*).

Tahata (2018) analyse l'usage du mot « race » et son activation comme concept dans des débats politiques sur l'immigration et la nationalité à l'Assemblée nationale entre 1981 et 2012. La recherche a pour objectif de révéler l'utilisation de la « race » comme critère de distinction entre les Français et les étrangers. Le Français est représenté comme faisant partie du groupe « majoritaire », il est le référent général et universel, ne différant en rien. L'image du minoritaire est construite sur base de la spécificité de ses traits qui sont jugés différents par rapport à cette référence majoritaire. Un « immigré » est distancié de la catégorie globale des Français par sa spécificité d'être issu de l'immigration. L'étude diachronique des discours de 1981 à 2012 permet d'observer une diminution de l'opposition entre le Français et l'Autre dans le temps. De 1981 à 1993 était exprimée une opposition binaire entre le Français et l'immigré, ce dernier étant défini par sa position d'étranger. De 1993 à 2002, les politiciens semblent réaliser qu'une opposition binaire n'est plus envisageable, du à la diversité au sein

même de la catégorie nationale « Français ». L'accent est alors mis sur les spécificités des Autres et du Nous. Enfin, de 2002 à 2012, Tahata (*Ibid.*) observe une racisation culturelle basée sur l'origine, la tradition culturelle et la religion. Les valeurs de la République Française sont également utilisées comme critères de différenciation. La supposée incompatibilité des pratiques des Autres avec les valeurs Françaises est donc mise en lumière. Ces stratégies sont principalement du fait de la droite et de l'extrême droite. La gauche, elle, met plutôt en avant la diversité du groupe « Français ».

Outre les représentations lexicales positives du Nous et négatives des Autres, l'argumentation sert aussi à cette opposition. Van Dijk (2005 : 49) affirme que, dans les débats parlementaires, les politiciens présentent les nouveaux arrivants comme faisant problème, grevant le budget, constituant une menace pour *notre* système de sécurité sociale, *nos* emplois ou encore *notre* culture occidentale et *nos* valeurs. L'argument est fréquemment avancé qu'il est mieux pour *eux* de ne pas être admis chez *nous*, afin qu'ils puissent participer au développement de leurs pays d'origine ou être accueillis dans des pays plus proches.

1.7. Conventions lexicales et procédés énonciatifs

A notre connaissance, il n'existe pas d'études menées sur les **conventions lexicales** utilisées pour désigner les migrants dans un corpus de discours politiques, si ce n'est au sein des recherches sur la racisation du Nous et Eux expliquées ci-dessus. Cependant, plusieurs chercheurs se sont intéressés à cette question dans les médias, plutôt que dans les discours politiques. Par exemple, Van Dijk (1989) a étudié la représentation des minorités dans les quotidiens européens. Ses résultats montrent que les minorités sont traitées comme une communauté homogène, avec des collocations telles que 'les minorités sont des criminels' ou 'les minorités prennent de la drogue'. De plus, il remarque une utilisation fréquente de termes liés au concept de problème, tels que 'menace' ou 'violence'. Stubbs (1990) analyse la presse dans le contexte d'émeutes en Afrique du Sud. Il remarque que les 'noirs' y sont décrits comme agissant en foules, en groupe, "ils sont des millions", "suiveurs de leaders nationalistes".

CHAPITRE II : METHODOLOGIE

2.1. Questionnement

Le présent mémoire a pour objectif de comprendre la construction du discours politique autour du migrant. En d'autres termes, il tente de mettre en lumière les stratégies discursives utilisées par Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon pour représenter les migrants dans les interviews télévisées sur l'immigration. L'étude menée dans le cadre de ce mémoire tente de répondre aux questions de recherche suivantes :

- (1) Quels procédés énonciatifs Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon utilisent-ils dans leurs discours sur l'immigration pour désigner les migrants ²?
- (2) Dans quels contextes textuels ces procédés énonciatifs sont-ils utilisés, et que cela révèle-t-il en termes de connotation ?

Si on l'entend par sa signification d'origine, le terme migrant n'a rien de stigmatisant. Il désigne une personne qui quitte son pays pour se rendre dans un lieu différent, quelle que soit la raison de son départ: étudier, travailler ou encore rejoindre un membre de sa famille. Mais ce terme paraît avoir de moins en moins d'amateurs dans le cadre de la crise migratoire que l'Europe connaît actuellement. Plus encore, il paraît avoir acquis une connotation négative. Selon François Gemenne, chercheur spécialiste des migrations, il devient associé à l'idée que les migrants sont des hors-la-loi (Le Cain 2015). Dans les médias, nous sommes entourés de termes repris ou inventés pour mettre des mots sur l'immigration et les migrants. D'une part, certains journalistes utilisent de nombreux procédés énonciatifs forts et imagés, tels qu'*une invasion de migrants*, *une immigration massive* ou *des flux d'immigration*. D'autre part, la presse dénonce l'utilisation de ces termes par les acteurs politiques, et principalement la confusion – apparemment recherchée – entre migrants et réfugiés. On parle alors de

² Dans le cadre de ce mémoire, le terme *migrant* sera systématiquement utilisé comme terme générique, sans signifier aucune connotation, afin de simplifier la compréhension du lecteur.

« mal nommer »³ avec des « termes parapluies » qui créent un « débat sémantique »⁴ et servent même d' « argument électoral »⁵.

La controverse sémantique autour des termes à utiliser pour se référer aux migrants traduirait un débat politique. La pensée politique étant en premier lieu discursive, c'est-à-dire transmise à travers le discours, il est raisonnable de penser que les mots choisis par les leaders politiques dans leur discours, les aide à transmettre leur représentation du phénomène de l'immigration.

Parallèlement, dans le cadre de la médiatisation de leurs interventions discursives, les acteurs politiques s'entourent de professionnels de la communication (Le Bart 1998). Ces derniers ont pour mission d'anticiper les conditions de la circulation médiatique des discours (Ollivier-Yaniv 2011). Ils préparent les discours, produisent des éléments dans langage que les politiciens adaptent et utilisent lors de leurs diverses prises de parole. Bien que, de par sa nature dialogique, l'interview semble faire appel à l'improvisation de la part des acteurs politiques, leurs interventions semblent être minutieusement préparées. Rien n'est laissé au hasard, surtout pas les termes utilisés pour désigner les migrants, car ils font l'objet des reproches cités ci-dessus.

Il est alors crucial d'être attentif aux procédés énonciatifs utilisés par les leaders politiques, c'est-à-dire aux mots qu'ils choisissent pour représenter les migrants dans leur discours. De plus, Stubbs (1990) affirme que, outre l'apparition d'un mot, les collocations produisent les arguments idéologiques. Fairclough (1995 dans Wilson 2001 : 398) insiste sur l'importance de prendre en compte le contexte textuel dans lequel le mot est utilisé. Une deuxième étape est donc d'observer les contextes textuels dans lesquels ces procédés sont utilisés, afin de découvrir le sens que les leaders politiques tentent d'apposer à ces derniers.

³ Par exemple dans : France Culture, <https://www.franceculture.fr/geopolitique/migrants-refugies-demandeurs-dasile-en-europe-13-les-chiffres-et-les-mots>

⁴ Par exemple dans : Le Monde, https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/08/25/migrant-ou-refugie-quelles-differences_4736541_4355770.html

⁵ Par exemple dans : RTBF, https://www.rtbf.be/info/societe/detail_check-point-plus-de-migrants-economiques-que-de-refugies-vers-l-europe?id=9565519

2.2. Corpus

Afin de répondre à ces questions de recherche, la méthode retenue se base sur une analyse détaillée d'un corpus de discours politiques médiatisés. Plus précisément, le corpus est composé de trois discours de Marine Le Pen et de trois discours de Jean-Luc Mélenchon, tous prenant la forme d'une interview télévisée entre les mois d'août 2015 et octobre 2016. En vue d'une analyse qualitative (cfr. Section 2.3.), le corpus est de la taille limitée de 7.734 mots. Le tableau 1 présente la composition du corpus.

	Leader Politique	Chaîne et émission	Date	Durée sur la thématique	Nombre de mots⁶
1	Marine Le Pen	France 24 Mardi Politique	18/10/2016	8 :18	1059
2		France 2 4 vérités	21/09/2015	2 :43	458
3		Itélé La Matinale	31/08/2015	8 :46	1491
TOTAL Marine Le Pen					3008 mots
4	Jean-Luc Mélenchon	Public Sénat Preuves par 3	20/10/2015	6 :18	1281
5		BFM Bourdin Direct	09/01/2016	5 :00	1628
6		France 24 Ici l'Europe	12/09/2015	12 :31	1817
TOTAL Jean-Luc Mélenchon					4726 mots
TOTAL CORPUS : 42 :56 minutes et 7734 mots					

Tableau 1 : composition du corpus

Le choix de travailler sur base d'un corpus, qui plus est de cette taille et de cette nature, est motivé par les constatations méthodologiques issues des grandes recherches du domaine de l'analyse critique de discours (cfr. section 1.4.). L'analyste travaille dans des situations concrètes et se concentre sur des corpus de tailles limitées, de préférence constitués de matériel issu des médias de masse. Le corpus a été construit dans le cadre du présent mémoire, c'est-à-dire que les discours ont été trouvés, sélectionnés et retranscrits en vue de cette recherche.

⁶ Seuls les mots prononcés par le leader politique sont comptabilisés.

Les discours sélectionnés ont tous été émis dans un contexte d'interviews politiques diffusées sur diverses chaînes de télévision Françaises, dans le cadre d'émissions à caractère politique. Le corpus est uniquement constitué des parties d'interview avec pour sujet l'immigration, les thématiques abordées durant l'interview étant délimitées par les questions des journalistes.

Le choix des deux acteurs politiques Français Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon est motivé pour diverses raisons. Premièrement, les deux leaders politiques se placent aux extrêmes opposés du spectre politique Français. Marine Le Pen est présidente du Front National, parti national d'extrême droite et Jean-Luc Mélenchon est fondateur et président de La France Insoumise, parti national de gauche radicale⁷. Deuxièmement, tous deux représentaient leur parti et étaient donc candidats à l'élection présidentielle Française de 2017. Enfin, les deux candidats étaient députés européens lors de la campagne présidentielle Française.

Les discours sont des données orales et nécessitent d'être retranscrites en vue de l'analyse. Retranscrire revient à capturer le discours dans un cadre spatial et écrit. Il est essentiel de garder à l'esprit que toute retranscription est une représentation biaisée des données (Edwards 2001 : 321). Le chercheur choisit les types d'informations qu'il inclut, les catégories qu'il utilise et comment il présente les informations. On place les retranscriptions sur un continuum entre étroit (très détaillé) et large (beaucoup moins détaillé). L'objectif de l'analyse détermine la précision (Gee 1999). Dans le cadre de la présente recherche, la retranscription est relativement large, car peu de détails linguistiques sont nécessaires pour une analyse lexicale. Le corpus n'est par exemple pas annoté. Une sélection a été opérée parmi les directives de transcription LINDSEI⁸, connues par l'analyste. Les directives

⁷ La « gauche radicale » se situe entre l'extrême gauche et les sociaux-démocrates. Le positionnement de la France Insoumise sur le continuum des partis politiques français fait l'objet de polémique.

⁸ <https://uclouvain.be/en/research-institutes/ilc/cecl/transcription-guidelines.html>

conservées sont les suivantes : changement d'orateur, ponctuation⁹, pauses et formes contractées. Si seuls les propos des acteurs politiques sont analysés, ceux des journalistes sont aussi retranscrits pour conserver les informations nécessaires sur le contexte dialogique. L'entièreté du corpus retranscrit se trouve en ANNEXE 1.

2.3. Méthode d'analyse

Le présent mémoire entend allier l'approche d'analyse de discours politiques et la pragmatique lexicale afin d'analyser un corpus de discours sur l'immigration, plus précisément les mots choisis pour désigner les migrants et leur contexte textuel. La recherche se situe au sein du domaine de recherche de l'*analyse critique de discours* (CDA). L'analyse de discours considère le fonctionnement linguistique des discours dans lesquels elle voit une réalité à analyser. CDA a pour objectif d'étudier comment certaines structures linguistiques influent sur les représentations mentales et de s'intéresser à la manière dont le pouvoir social, la domination et l'inégalité sont exprimés et reproduits dans la société à travers le texte (Van Dijk 2008). Les domaines de recherches courants comprennent la reproduction et la légitimation discursive du racisme et des relations de dominance. La recherche menée dans le cadre du présent mémoire s'inspire des méthodes et du champ d'analyse de CDA, mais n'aborde pas le contexte de production et de l'idéologie. Elle ne vise pas à proposer une critique qui prend en compte la présence ou l'absence de racisme, l'objectif poursuivi étant d'analyser la construction du discours politique sur le migrant.

L'approche retenue est une approche guidée par corpus (*corpus-driven*), c'est-à-dire que l'analyste laisse parler le corpus afin de sélectionner les éléments nécessaires pour répondre aux questions de recherche. Cette approche s'oppose à une méthode qui tente de vérifier des hypothèses formulées à l'avance, en cherchant des éléments précis dans le corpus (*corpus-based*). En d'autres termes, la méthode retenue est grandement inductive et raisonne a posteriori à partir du corpus. Selon les discours, le

⁹ Dans la présentation des résultats, la ponctuation sera ajoutée dans les exemples pour faciliter la compréhension du lecteur.

chercheur opère une sélection des éléments à analyser, et vérifie leur intérêt et leur méthode d'analyse sur base de la littérature. Cette approche inductive et qualitative permet d'une part de prendre en compte les éléments nécessaires à la résolution des questions de recherche et d'établir des liens et d'autre part de se limiter à l'analyse des discours et de favoriser la rigueur de l'analyse.

Enfin, il est important de noter que, dans un premier temps, certaines analyses (par exemple pour constituer des champs lexicaux ou découvrir des collocations) ont été automatisées à l'aide du logiciel d'analyse de corpus AntConc 3.5.7. Néanmoins, probablement dû à la taille du corpus, aucun résultat pertinent n'est ressorti de ces essais, et les tentatives d'apporter un soutien quantitatif ou statistique à la présente recherche ont été abandonnées.

CHAPITRE III : RESULTATS

Ce chapitre présente les résultats de la recherche menée dans le cadre de ce mémoire. Les résultats de l'analyse du corpus de discours politiques de Marine Le Pen seront exposés et discutés, avant de passer aux résultats des discours de Jean-Luc Mélenchon. Enfin, les résultats seront comparés et interprétés afin de mettre en lumière des observations générales.

3.1. Corpus de discours de Marine Le Pen

3.1.1. Procédés énonciatifs

Les procédés énonciatifs utilisés par Marine Le Pen dans les discours pour référer aux migrants sont exposés dans le tableau 2 ci-dessous, ainsi que leur fréquence dans le corpus.

	Terme	Fréquence
1	Immigration	9
2	Gens	9
3	Clandestin(s)	7
4	Migrants	6
5	Personnes	3
6	Immigrés	2
7	Réfugiés	2
8	Déboutés	1
9	Etrangers	1
10	Hommes	1
11	Légaux	1
12	Illégaux	1
13	La vague	1
		TOTAL : 44

Tableau 2 : Procédés énonciatifs de Marine Le Pen pour nommer les migrants

Dans ses discours, Marine Le Pen utilise treize termes différents pour nommer les migrants. Le corpus de discours de Marine Le Pen compte un total de 3.008 mots, et les procédés énonciatifs n'apparaissent, au total, que 44 fois¹⁰. Marine Le Pen ne les représente donc que peu. La plupart de ces termes ont une fréquence très faible dans le corpus. En effet, les quatre termes les plus fréquents comptent pour environ 75% de tous les termes.

¹⁰ Seuls les mots lexicaux ont été pris en compte. Les mots grammaticaux, c'est-à-dire les prépositions, pronoms et déterminants ne le sont pas.

Les neuf autres expressions n'apparaissent qu'une, deux ou trois fois dans l'entièreté du corpus.

L'observation la plus flagrante est que les termes sont toujours utilisés au pluriel, à l'exception de quatre occurrences de *clandestin* au singulier. Cela signifie que Marine Le Pen ne parle jamais d'une personne issue de l'immigration à titre personnel, mais bien du groupe, de la masse.

Un des deux termes les plus fréquemment utilisés par Marine Le Pen est *immigration* (n=9). Il s'agit d'une métonymie qui permet de nommer le phénomène pour signifier les personnes qui le composent. Il en va de même pour la *vague*. Bien que ces termes soient utilisés au singulier, ils désignent bien une masse de personnes. Il est important de noter que les occurrences du terme *immigration* au sein de l'expression *politique d'immigration* n'ont pas été comptabilisées ici, car il ne s'agit pas de métonymies. Un exemple de cette utilisation suit :

(1) Et puis ensuite il faudra mettre en place une politique dissuasive d'**immigration**.

Les termes *clandestin(s)* (n=7), *migrants* (n=6) et *immigrés* (n=2) sont utilisés plus fréquemment que *réfugiés* (n=2). Juridiquement, les réfugiés politiques sont les seuls à pouvoir obtenir le droit d'asile sur nos territoires. Si le terme *clandestin*¹¹ est directement associé à l'illégalité de par sa définition, *migrant* et *immigré* le sont aussi en étant opposés à une personne ayant le statut de réfugié. Marine Le Pen explique cette distinction elle-même à plusieurs reprises, comme dans l'extrait suivant :

(2) Il faut arrêter de raconter des histoires aux Français. Ce sont ce qu'on appelle des réfugiés [...] parce que si on s'en tient aux critères de l'asile, il faut être persécuté par le gouvernement en place.

Le terme *réfugié* est d'ailleurs uniquement utilisé pour exprimer cette différence, comme illustré ci-dessous :

¹¹ « Qui est en contravention avec les lois et règlements ; qui se dérobe à la surveillance ou au contrôle de l'autorité ». Définition Larousse 2018.

(3) L'immense majorité, vous savez, de ces gens qui arrivent ne sont pas des **réfugiés** politiques.

Ensemble, les termes *personnes* et *gens* sont les plus fréquemment utilisés par Marine Le Pen dans son discours (n=12). Il s'agit de mots neutres, qui englobent l'entièreté de la population désignée. Ils ne sous-entendent aucune connotation négative à l'égard de ceux qu'ils représentent. Marine Le Pen ne stigmatise pas les migrants à partir des procédés énonciatifs qu'elle utilise pour les désigner. Néanmoins, la forme des mots qu'elle utilise se distingue de leur sens. En effet, si la forme est neutre, le sens qu'elle leur donne est caché. Il est donc crucial d'étudier le contexte textuel dans lequel les divers procédés énonciatifs sont utilisés. Ceci fait l'objet de la section suivante.

3.1.2. Contexte textuel

Suite à l'analyse textuelle du corpus de discours de Marine Le Pen sur l'immigration, il est possible de distinguer quatre thématiques abordées dans chacune des interviews.

Premièrement, la notion de masse est omniprésente dans les discours étudiés. Les migrants sont représentés comme un groupe homogène, dont la taille est la problématique majeure. D'ailleurs, Marine Le Pen affirme explicitement qu'elle ne reproche rien aux migrants en tant qu'individus, comme illustré ci-dessous.

(4) Mais honnêtement, moi j'ai toujours considéré que tout ce qui pourrait laisser penser que l'on pourrait reprocher à **titre individuel** aux immigrés de venir est malvenu.

Pour exprimer cette idée de masse, Marine Le Pen utilise des expressions telles que *vague*, *immigration massive*, ou *nombreux*. De plus, elle utilise des nombres impressionnants, comme dans les exemples suivants :

(5) En déclarant qu'elle allait accueillir **800.000** migrants, elle a créé un appel d'air dans l'Union Européenne tout à fait spectaculaire.

(6) Ce sont près **d'un million et demi** de personnes qui souhaitent venir dans l'Union Européenne.

Deuxièmement, il est crucial de s'intéresser à la manière dont Marine Le Pen identifie les migrants dont elle parle. Les migrants arrivant en France sont systématiquement représentés comme des gens qui ne répondent pas aux critères d'asile, qui sont des migrants économiques en situation clandestine, et qui sont tout de même aidés sur le territoire européen et Français. Dans la loi, les migrants économiques ne sont pas considérés comme étant en danger, et donc légitimes dans leur démarche d'immigration. De plus, Marine Le Pen différencie les « légaux et les illégaux » en précisant qu'il y a deux fois plus d'illégaux en France. Marine Le Pen évite d'ailleurs de parler des réfugiés politiques. Elle explique alors que tous sont des migrants économiques :

(7) Il faut démontrer qu'à titre personnel on est l'objet d'une persécution politique de la part de son gouvernement. On voit bien qu'il s'agit, et je ne leur jette pas la pierre, mais de **migrants économiques**, de gens qui cherchent ailleurs une situation plus positive pour eux que dans leur propre pays. Donc ça ne correspond pas une fois encore aux critères du droit d'aile. Par conséquent, ils sont en situation clandestine.

Les migrants sont également représentés comme étant un groupe passif. Elle utilise la plupart du temps la forme passive des verbes d'action. Les migrants *sont placés, sont déplacés, sont installés*.

Troisièmement, et ce dans chaque réponse que Marine Le Pen donne, des oppositions entre *Nous* et *Eux* sont exprimées. En d'autres termes, les migrants sont opposés aux Français. Il est alors essentiel de s'intéresser à la façon dont les Français sont représentés dans le discours. Il s'agit de villageois, de malades, d'enfants, de personnes âgées et de pauvres. La *communauté nationale* est forcée de prendre en charge les migrants. Les Français *n'en peuvent plus*, ils *subissent* et *se voient imposer* les migrants, alors qu'ils *n'en ont plus les moyens*. Les Français *s'opposent à l'accueil d'immigration*, mais la voix du peuple *n'est pas entendue*. Marine Le Pen

insiste sur l'exclusion des migrants du *Nous*, en insistant sur l'adjectif possessif *nos*, comme illustré dans l'exemple suivant :

(8) Il s'agit de mettre en place une politique dissuasive d'immigration en expliquant aux gens qui veulent venir chez nous : « nous n'avons plus rien à vous offrir, ni logement ni soin, car nous voulons conserver **nos** soins pour **nos** faibles, **nos** malades, **nos** personnes âgées qui n'arrivent plus aujourd'hui à y accéder ».

Pour mettre en lumière l'injustice de la situation (selon ses mots), Marine Le Pen met en opposition les clandestins et les Français dans la même phrase :

(9) C'est un scandale, il faut l'admettre, qu'un **clandestin** qui n'a pas le droit d'être ici, et bien est pris en charge gratuitement alors qu'un **Français** ne l'est pas.

Les Français sont donc également représentés comme un groupe passif, auquel on impose les migrants. Qui sont alors les acteurs ? Marine Le Pen rappelle sans cesse que les protagonistes sont les dirigeants politiques Français, et en particulier du gouvernement en place :

(10) C'est la responsabilité des **dirigeants politiques** de la France voilà. Et donc c'est aux **dirigeants politiques** de la France qu'il faut demander des comptes.

En effet, selon Marine le Pen, les acteurs politiques au pouvoir ont attiré la masse de clandestins en n'en acceptant ne fût-ce qu'un, les imposent aux villageois et ne demandent pas l'avis des Français.

Enfin, la thématique de l'insécurité et du fondamentalisme islamiste est abordée dans chaque discours de Marine Le Pen. Elle explique que l'immigration est la source du fondamentalisme, comme dans l'exemple suivant :

(11) Parallèlement, je pense que l'immigration passive est le **terreau** du communautarisme. Le communautarisme est le **terreau** du fondamentalisme islamiste.

Plus encore, elle continue par expliquer que le fondamentalisme islamiste, et donc par connexion l'immigration – d'autant plus que ce rapport est exprimé au sein du contexte linguistique de la phrase – est l'ennemi des Français :

(12) Le fondamentalisme islamiste est une idéologie totalitaire qui vise à imposer des lois religieuses à la place des lois de la République Française et donc en ce sens le fondamentalisme islamiste est un **ennemi**.

3.1.3. Discussion

D'une part, Marine Le Pen prend soin d'utiliser des mots neutres, tels que *gens* et *personnes* pour nommer les migrants. Dans ses discours, Le Pen affirme même qu'elle ne veut pas rentrer dans le débat sémantique autour des termes migrants et similaires. Lorsque le journaliste lui pose la question : « Alors ce serait quoi la question ? Pour ou contre les migrants ? Pour ou contre les envahisseurs selon la terminologie ? », Marine Le Pen répond : « Je ne crois pas qu'il ait utilisé ce mot mais je vous laisse en discuter ». De plus, elle élude les questions des journalistes qui ont pour objet ce débat sémantique en changeant de sujet, tel que dans l'exemple (13) ci-dessous.

(13) <Journaliste> on va écouter ensemble ce que disait Emmanuel Valls hier à la Rochelle justement. Alors, si on écoute bien ce que dit le premier ministre, il dit « Ah migrants, immigrants ». Est-ce que vous aussi vous faites cette distinction ? </Journaliste>

<Marine Le Pen> non mais le problème vous savez c'est le droit d'asile </Marine Le Pen>

D'autre part, l'analyse du contexte textuel a montré que les mots a priori neutres ont une connotation négative, bien qu'elle soit exprimée implicitement et que la repérer demande d'être attentif. En effet, Marine Le Pen n'utilise jamais d'adjectifs forts pour caractériser les migrants, tels que *dangereux*, *nuisible* ou *violent*. Néanmoins, dans le contexte direct des procédés énonciatifs utilisés, on retrouve systématiquement les notions de masse, de clandestinité ou de fondamentalisme islamiste.

Les questions des journalistes portent sur les migrants, le droit d’asile, les quotas ou encore l’avis du Front National sur le sujet. Ils n’abordent jamais la question de la population Française. Pourtant, Marine Le Pen oppose, dans chacune de ses réponses, les migrants aux Français. Les migrants sont représentés comme (1) des clandestins qui sont tout de même aidés (2) comme un groupe homogène et massif et (3) comme étant reliés au fondamentalisme islamiste. Les sentiments de danger, d’insécurité et d’injustice viennent de ces trois aspects. Les Français dont Marine Le Pen parle sont les villageois, les pauvres et les malheureux qui sont dans une situation financière difficile et qui subissent l’immigration.

3.2. Corpus de discours de Jean-Luc Mélenchon

3.2.1. Procédés énonciatifs

Les termes utilisés par Jean-Luc Mélenchon pour représenter les migrants dans le corpus sont repris dans le tableau suivant :

	Terme	Fréquence
1	Gens	37
2	Immigration	10
3	Personnes	10
4	Réfugiés	6
5	Syrien(s)	6
6	Immigrés	4
7	Humains	3
8	Migrants	3
9	Migration	2
10	Population	2
11	Vague migratoire	1
12	Malheureux	1
		TOTAL : 84

Tableau 3 : Procédés énonciatifs de Jean-Luc Mélenchon pour nommer les migrants

Jean-Luc Mélenchon a recours à douze procédés énonciatifs différents pour nommer les migrants, qui totalisent ensemble 84 références. Il a tendance à utiliser les mêmes termes plusieurs fois, à l’exception des l’expressions *vague migratoire* et *malheureux*.

Le terme *gens* est largement le terme le plus fréquemment utilisé, avec 37 occurrences. Tous les termes sont utilisés au pluriel, si ce n’est le mot

Syrien qui est utilisé au singulier trois fois, et ce dans la même phrase. Jean-Luc Mélenchon utilise aussi *immigration*, *migration* et *vague migratoire* dans un sens métonymique, c'est-à-dire pour signifier les personnes par le phénomène. Ils ont donc également un sens pluriel, car ils se réfèrent à un groupe, et pas à un individu. Il en va de même pour le terme *population*.

Jean-Luc Mélenchon préfère le terme *réfugiés* (n=6) au terme *migrants* (n=3), ce qui est révélateur de la façon dont il les représente. En effet, les réfugiés ont légalement le droit de se trouver sur le territoire français, car la loi estime qu'ils sont en dangers dans leur pays d'origine.

3.2.2. Contexte textuel

Dans chacun des discours étudiés, Jean-Luc Mélenchon aborde quatre thématiques qu'il met en rapport avec l'immigration.

Premièrement, Jean-Luc Mélenchon met en lumière l'ampleur du phénomène de l'immigration, en insistant sur la notion de masse. Pour se faire, il utilise une grande variété d'expressions, telles que les métaphores *immense vague migratoire* et *flots d'immigrés*. L'utilisation de ces métaphores dites liquides n'a rien d'étonnant. En effet, elles s'imposent au 19^{ème} siècle pour représenter les mouvements migratoires (Bernardot 2016 : 63) et sont actuellement fréquemment utilisées. Ces métaphores liquides encouragent le locuteur à traiter ces mouvements de manière déshumanisante en termes de phénomènes naturels qu'il faut contrôler, ou encore d'endiguement. Les autres expressions utilisées par Mélenchon pour signifier cette idée de foule incluent *le flux de migration*, *la pression*, *la masse*.

Jean-Luc Mélenchon donne beaucoup de nombres étourdissants. Cependant, il n'en fait pas une utilisation stratégique pour signifier une masse d'arrivants, mais bien soit pour dire que l'accueil n'est pas suffisant (exemple 14), soit pour dénoncer un mensonge de la part des dirigeants politiques (exemple 15).

(14) Il y a quand même cent vingt milles Grecs qui sont arrivés en Allemagne sur les cinq-cents milles qui sont partis en exil du fait de la politique qu'elle [Angela Merkel] a imposé.

(15) Puisque le chef de l'Etat a dit « l'année dernière nous avons recueilli soixante milles personnes » c'est absolument faux. Il y a eu soixante milles demandes de droit d'asile. Mais nous n'avons accordé, la France, que dix milles.

Néanmoins, le caractère massif de l'immigration est tout de même représenté comme un problème. Cela amène une *cohue*, de la *désorganisation*, ça *bouscule*. Jean-Luc Mélenchon l'explique dans l'exemple suivant :

(16) [...] et si jamais on continue a dire qu'il est possible de gérer tranquillement sans autre problème des flux migratoires de cette importance, on ment et la réaction sera extraordinairement violente.

Ensuite, Mélenchon prend soin d'identifier les migrants dont il parle. Il s'agit de *pauvres gens*, de *gens bien formés*, de *gens cultivés*. Non seulement Jean-Luc Mélenchon semble préférer le terme *réfugié* au terme *migrant*, car un réfugié est légalement en droit d'être là, mais il insiste en outre sur les causes des mouvements de population qui donnent le droit à tous les migrants de rester là où ils veulent être. Ainsi, il distingue trois causes et les met sur le même pied d'égalité, en les énumérant systématiquement sans donner plus de légitimité à l'immigration de la guerre qu'aux autres, comme dans les exemples (17) et (18)

(17) Quarante millions c'est de l'immigration **liée à la guerre** et vingt millions c'est **lié au dérèglement climatique**.

(18) [...] l'immigration dont on est en train de parler, c'est-à-dire l'immigration **de la guerre et de l'économie**.

Jean-Luc Mélenchon appuie cette légitimité des migrants en tentant de revenir à l'essence de la migration. Il parle alors de « *soixante millions de*

personnes [qui] se déplacent dans le monde » ou encore de « mouvements de population ».

La troisième thématique abordée est celle de la responsabilité des dirigeants européens et Français. Si Jean-Luc Mélenchon parle très peu du peuple Français, qu'il ne représente d'ailleurs jamais comme une victime de l'immigration, il dénonce bien le rôle joué par les acteurs politiques. D'une part, il les accuse de continuer à bombarder les pays en guerre et de vendre des poulets, des chèvres, de la viande et du blé qu'ils ne mangent pas et de concourir à l'effondrement de l'agriculture. D'autre part, il invite les dirigeants à régler les causes de l'immigration en arrêtant les guerres, les traités illégaux et le dérèglement climatique. Ce point est central dans tous les discours étudiés.

Enfin, Mélenchon utilise diverses stratégies discursives pour humaniser les migrants. De manière explicite, il affirme par exemple :

(19) Ce ne sont pas des réfugiés, ils ont **des noms**.

(20) Ce sont **des êtres humains**. Ils ne sont pas un fléau.

Comme déjà mentionné, il n'oppose jamais les migrants aux Français. Au contraire, il représente les migrants comme étant leurs semblables. Par exemple, il explique que, en tant que Président de la République, il donnerait des papiers à tous les travailleurs sans papiers qui payent des impôts et des cotisations sociales, les mettant sur un pied d'égalité avec les travailleurs Français. Mélenchon utilise une expression particulière pour signifier que les Français et les migrants ont les mêmes droits, et en particulier celui de rester chez soi : « *en Corrèze comme en Zambèze* »¹² Néanmoins, Jean-Luc Mélenchon rappelle que la France est *Notre* territoire, que c'est *chez nous*, et que, bien qu'il faille aider les migrants si ils sont là, il faut surtout les laisser aller là où ils veulent, notamment en Angleterre. Il appelle également les Français à être solidaires entre êtres humains. De plus, Jean-Luc Mélenchon ne représente pas les migrants comme un groupe

¹² La Corrèze est un département de la Nouvelle-Aquitaine (France) et Zambèze est un fleuve d'Afrique australe.

homogène, ce qui empêcherait le locuteur de les humaniser. Pour se faire, il distingue d'une part les nationalités et d'autre part les causes de leur départ. Enfin, Mélenchon prend en compte les pays de départ des migrants, en affirmant que l'immigration est autant un problème pour eux que pour l'Europe et la France.

3.2.3. Discussion

Dans ses discours sur l'immigration, Jean-Luc Mélenchon ne semble pas stigmatiser les migrants. Il ne les nomme pas clandestins et rarement réfugiés. Il préfère les termes neutres *gens* et *personnes*. D'une part, les termes *gens* et *personnes* sont souvent employés car Mélenchon exprime sa vision que les migrants sont des gens comme tous les autres êtres humains. Il expose les similarités entre les migrants et les Français, et appelle ces derniers à être solidaires entre êtres humains. D'autre part, Mélenchon ne représente pas les migrants comme une masse homogène, car il prend soin de distinguer les nationalités et les causes de leur départ. Il s'efforce également à humaniser les migrants.

Néanmoins, Mélenchon reconnaît que l'immigration est un problème pour la France, car c'est un phénomène massif qui *bouscule* et *désorganise*. Il appelle donc les dirigeants politiques à accueillir les migrants car ils sont là, mais aussi à régler les causes de leur départ, c'est-à-dire les guerres, l'économie et le réchauffement climatique. Il fait référence à l'internationalisme qui a pour conviction de permettre aux gens de pouvoir rester chez eux.

Jean-Luc Mélenchon prend du recul sur le phénomène en élargissant la perspective de deux manières. Historiquement, Mélenchon compare l'immigration actuelle avec celle des années 70, phénomène qu'il qualifie alors de « très beau et très sympa » :

(21) Je rappelle que dans les années soixante soixante-dix, le patronnât est allé chercher la main d'œuvre au village pour les amener pour les payer moins que les travailleurs qu'ils avaient ici.

[...] Il faut qu'ils puissent faire venir leurs conjoints si ils en ont, puis s'occuper de leurs gosses etc. Et tout ça a donné un bon résultat.

Géographiquement, il repositionne l'immigration à l'échelle du monde, en analysant les facteurs de déplacement des populations et en faisant référence à d'autres pays concernés en dehors de l'Europe, dont le Liban.

3.3. Comparaison des deux corpus et interprétation des données

Cette section a pour objectif d'exposer les observations générales qu'il est possible d'interpréter à travers la comparaison des résultats des deux corpus (résultats exposés en sections 3.1. et 3.2.). En d'autres termes, les données sont interprétées grâce aux éléments émergents de la comparaison.

3.3.1. Comparaison des stratégies discursives

Jean-Luc Mélenchon nomme presque deux fois plus les migrants que Marine Le Pen. En effet, pour des corpus de tailles plus ou moins égales, Mélenchon totalise 84 références explicites, contre 44 pour Le Pen. En ce qui concerne les procédés énonciatifs utilisés par les deux acteurs, la plupart se rejoignent. Néanmoins, Mélenchon n'utilise pas les termes *clandestins*, *légaux* et *illégaux*. Il utilise par contre *humains* et *Syrien*, termes absents des discours de Marine Le Pen. Cela n'est pas étonnant, car Mélenchon choisit ces mots pour humaniser et donner une identité aux migrants. A l'inverse de Le Pen, il privilégie le mot *réfugiés* par rapport à *migrants*, et ce toujours dans des contextes positifs, c'est-à-dire pas uniquement pour signifier que les gens qui arrivent en France ne sont pas des réfugiés, comme le fait Marine Le Pen. Cependant, Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon préfèrent tous deux les termes *personnes* et *gens*. Ces termes sont très neutres et il est extrêmement difficile de leur attribuer une quelconque connotation.

Il est donc nécessaire d'élargir la portée de l'analyse lexicale et de s'intéresser au contexte textuel dans lequel ces procédés sont utilisés. Premièrement, au niveau de l'environnement linguistique immédiat, c'est-à-dire les mots suivant ou précédant directement les appellations, Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon n'exploitent pas la même stratégie. Jean-Luc

Mélenchon emploie plus d'expressions et de métaphores, telles que *flux de migration*, *vague migratoire* et *flots d'immigrés* (il est important de noter, néanmoins, qu'il les utilise très peu : six fois pour les trois métaphores confondues). De plus, il n'hésite pas à utiliser des mots à connotation négative forte, tels que *cohue*, *bouscule*, *désorganise*. Marine Le Pen, elle, est plus implicite et évite l'utilisation de termes négatifs et d'expressions imagées. Pourtant, elle crée d'autant plus ce discours d'identité et de différence à l'aide d'autres stratégies. Il faut donc se tourner vers l'analyse du contexte textuel plus large, c'est-à-dire des thématiques abordées en rapport avec l'immigration.

Les thématiques abordées par les deux leaders politiques servent systématiquement à soutenir la représentation du migrant qu'ils tentent de transmettre à travers leurs discours. Le grand point commun entre Le Pen et Mélenchon est la notion de masse de migrants qui est omniprésente dans les discours. De plus, ils utilisent les mêmes stratégies pour signifier cette idée : parler des migrants au pluriel, utiliser de grands nombres et des métonymies.

Marine Le Pen prend grand soin, et ce dans chacune de ses réponses, d'opposer les migrants et les Français. Selon les chercheurs du champ de l'analyse de discours, et plus particulièrement Wodak et Meyer (2001 : 73), l'opposition entre Nous et Eux est la stratégie la plus efficace et utilisée pour construire un discours d'identité et de différence. Le Pen oppose les migrants qui n'ont pas le droit d'être là aux Français qui n'ont pas choisi cette situation et qui ne peuvent pas l'assumer financièrement. Quant à lui, Mélenchon n'oppose pas les Français et les migrants. Au contraire, il affirme qu'ils sont similaires car ils sont tous des êtres humains et méritent la solidarité humaine. Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon s'entendent malgré tout sur un groupe bien particulier de Français. Il s'agit des dirigeants politiques qui sont à la source du phénomène, selon eux.

Ensuite, si Marine Le Pen fait systématiquement le lien entre immigration et fondamentalisme islamiste, Jean-Luc Mélenchon n'aborde absolument pas ce sujet, et refuse même de confondre sécurité et

immigration et dès lors d'aborder ces deux thèmes en même temps, comme illustré ci-dessous :

- (22) <journaliste> immigration et ensuite sécurité </journaliste>
<Mélenchon> oui et bien ça n'a pas de rapport </Mélenchon>
<journaliste> ça dépend </journaliste>
<Mélenchon> mais la sécurité c'est toutes sortes de problèmes en même temps </Mélenchon>
<journaliste> on est bien d'accord </journaliste>
<Mélenchon> oui oui, mais il faut quand même le rappeler </Mélenchon>

Dans ces constructions de discours bien différents émergent une différence principale et une similarité principale. D'une part, Le Pen et Mélenchon sont opposés dans leur avis sur la légitimité des migrants. Le Pen considère que seuls les réfugiés politiques sont légitimes dans leur démarche. Elle l'exprime en opposant les migrants aux réfugiés et en expliquant les critères du droit d'asile auxquels les migrants ne répondent pas. Mélenchon argumente que tous les migrants arrivant sur le territoire français sont légitimes, en expliquant les causes de leurs départs et en revenant aux sources des migrations. D'autre part, tous deux s'accordent pour reconnaître que l'ampleur du phénomène est un problème et qu'il est crucial de trouver des solutions.

3.3.2. Une construction lexicale du discours autour des migrants ?

Peut-on parler de réelle construction lexicale d'un discours autour des migrants, qui se traduirait par une utilisation de procédés énonciatifs ? Les résultats montrent en effet que Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon utilisent une variété assez importante de procédés, et ne font pas d'utilisation soutenue d'expressions telles que les désormais célèbres *invasion de migrants* et *flots d'immigrés* que l'on pourrait raisonnablement attendre en nombre.

Le Pen et Mélenchon semblent être conscients du débat sémantique actuel, et qu'il est souvent reproché aux acteurs politiques d'utiliser certains

termes pour en faire des arguments électoraux (comme par exemple l'utilisation de *migrants économiques* plutôt que de *réfugiés*). Ils veulent alors se dédouaner de ces accusations, et le font de manières différentes. Jean-Luc Mélenchon favorise *réfugiés* dont il justifie l'utilisation. Marine Le Pen, elle, explique ne pas vouloir entrer dans ce débat et explique clairement la différence qu'elle fait entre les réfugiés et les migrants économiques. Sur ce dernier point, il est clair qu'elle utilise l'argument qu'ils ne sont pas légitimes sur le territoire français, mais il est difficile de l'accuser de manipuler les mots et de parler la langue de bois.

On peut difficilement parler d'une construction de discours au niveau des procédés énonciatifs, de par l'absence de « petites phrases » préétablies et fortement utilisées pour nommer les migrants. Le Pen et Mélenchon favorisent plutôt les termes très neutres *gens* et *personnes*. La représentation des migrants passe alors par la construction du discours avec des arguments textuels, tels que les notions de masse, de responsabilité, de légitimité, d'humanité et de fondamentalisme islamiste. En fonction de l'orateur politique, ces thématiques reviennent systématiquement dans les interviews, sans que les journalistes ne les abordent. Il semble donc raisonnable d'affirmer que les éléments de langage se retrouvent au niveau des arguments avancés pour appuyer la représentation des migrants que Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon veulent transmettre à travers leurs discours.

CHAPITRE IV : CONCLUSION

Le présent mémoire avait un double objectif, en alliant une recherche théorique et une étude empirique, afin de proposer une analyse complète de la représentation du migrant dans les discours politiques sur l'immigration. L'objectif ultime de la recherche serait de fournir les clés de compréhension des discours politiques et plus particulièrement des choix lexicaux comme stratégie discursive pour exprimer une position.

Dans un premier temps, les apports théoriques ont permis de situer le mémoire dans des domaines de recherche qui rassemblent la linguistique et les sciences de l'information et de la communication : l'analyse critique de discours et plus particulièrement l'analyse de discours politique. Les principales notions ont également été exposées, ainsi que diverses recherches majeurs de ces domaines. Outre les résultats de ces recherches qui ont permis d'orienter l'analyse menée dans la partie empirique, ces recherches ont également démontré qu'il n'existe pas de méthode prédéfinie et adaptable pour l'étude critique du discours. Les auteurs établissent leur propre méthodologie en fonction de l'objet de leur recherche.

Le deuxième chapitre a donc présenté l'élaboration méthodologique qui constitue une importante part du travail. Dans le cadre du présent mémoire, nous avons opté pour une méthode inductive et qualitative, permettant de favoriser la rigueur de l'analyse d'un corpus de taille limitée. Dès lors, cette recherche peut être considérée comme un projet pilote, et la méthodologie pourra être reproduite dans le cadre d'analyses plus vastes. Mener des analyses de corpus de grandes tailles permettra d'appuyer les résultats avec des données quantitatives et statistiques.

En partant du postulat selon lequel le choix des mots serait révélateur de la vision du phénomène d'immigration du leader politique, la présente recherche a analysé les procédés énonciatifs utilisés dans les discours de Marine Le Pen et de Jean-Luc Mélenchon pour nommer les migrants, et leur contexte textuel afin d'en tirer des conclusions en termes de connotation.

Les résultats ont démontré que Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen n'utilisent pas toujours les mêmes procédés énonciatifs et que, si ils le font, ils les utilisent de manière différente. Tous deux favorisent les termes neutres *gens* et *personnes* et construisent leur vision des migrants principalement dans le contexte textuel. Plus précisément, ils prennent soin d'avancer des arguments, implicitement et explicitement, pour appuyer leur représentation des migrants. Ces arguments prennent la forme de thématiques qu'ils abordent dans chaque discours. Marine Le Pen représente les migrants comme n'étant pas en situation légale en France, mais comme étant nombreux, en opposition avec les Français et en lien avec le fondamentalisme islamiste. Elle crée donc un discours d'identité et de différence et présente les migrants comme étant un danger pour les Français. Quant à lui, Jean-Luc Mélenchon insiste sur la légitimité des migrants à se déplacer en invoquant les causes de leur départ. Il tente de les humaniser et d'appeler à la solidarité humaine des Français. A l'instar de Marine Le Pen, il admet tout de même que la masse, l'ampleur du phénomène est problématique.

Le présent mémoire a montré l'importance de prendre en compte le contexte textuel dans une recherche visant à analyser la connotation. Dans le cadre de futures recherches, il serait pertinent de s'intéresser au contexte de production des discours. Ces analyses permettront alors de réaffirmer le lien qui existe entre les domaines de la linguistique et des sciences humaines et sociales, en particulier de l'information et de la communication. Enfin, la présente recherche entend se situer dans le champ d'étude de l'analyse critique de discours, mais elle s'est concentrée sur la construction du discours, et non sur la reproduction du racisme et des relations de dominance, domaines pourtant courants dans ce paradigme. Le questionnement de ces reproductions à travers le discours pourra donc constituer le sujet de recherches futures.

BIBLIOGRAPHIE

Amossy, R. et R. Koren (2010). Argumentation et discours politique. *Mots. Les langages du politique*, 94, p. 13-21. [En ligne]. Consulté le 10 mai 2018 sur <http://mots.revues.org/19843>.

Bernardot, M. (2016). Petit traité de navigation dans la langue migratoire. *Multitudes*, 64(3), p. 63-70.

Blanchard, E. et C. Rodier (2016). « Crise migratoire » : ce que cachent les mots. *Plein droit* 111(4), p. 3-6.

Cotter, C. (2001). Discourse and Media. Dans : Schriffin, D., Tannen, D., et E. Hamilton (Ed.), *The Handbook of Discours Analysis*. Blackwell Publishing, p. 416-436.

Devriendt, E., Monte, M., et M. Sandré (2018). Analyse du discours et catégories « raciales » : problèmes, enjeux, perspectives. *Mots. Les langages du politique*, 116(1), p.9-37 [En ligne]. Consulté le 10 mai 2018 sur <https://www.cairn.info/revue-mots-2018-1-page-9.htm>.

Edwards, J.A. (2003). The transcription of discourse. Dans : Schriffin, D., Tannen, D., et E. Hamilton (Ed.), *The Handbook of Discours Analysis*. Blackwell Publishing, p. 321-348.

Gastil, J. (1992). Undemocratic discourse : a review of theory and research on political discourse. *Discourse et society*, 3(4), p. 469-500.

Gee, P.J. (1999). *An introduction to discourse analysis : Theory and method*. London et New York : Routledge.

Guillaumin, C. (1984). « Immigration sauvage ». *Mots. Les langages du politique*, 8, p. 43-51.

Krieg-Planque, A. & C. Ollivier-Yaniv (2011). Les « petites phrases » en politique. *Communication et langages* 188, p.17-80.

Le Bart, C. (2003). L'analyse du discours politique : de la théorie des champs à la sociologie de la grandeur. *Mots. Les langages du politique* 72, p. 97-110 [En ligne]. Consulté le 10 mai 2018 sur <http://journals.openedition.org/mots/6323>.

Le Cain, B. (2015, 26 août). « Migrants » ou « réfugiés » : quels mots pour rendre compte de ces drames humains ? ». *Le Figaro* [En ligne]. Consulté le 27 mai 2018 sur <http://www.lefigaro.fr/>.

Meyer, M., et R. Wodak, (2001). *Methods of critical discourse analysis*. London: Sage.

Ollivier-Yaniv, C. (2011). Les « petites phrases » et « éléments de langage » : Des catégories en tension ou l'impossible contrôle de la parole par les spécialistes de la communication. *Communication & langages*, 168(2), p. 57-68. [En ligne]. Consulté le 10 mai 2018 sur <https://www.cairn.info/revue-communication-et-langages1-2011-2-page-57.htm>.

Ribeiro, C. (2015). Stéréotypes : images de soi ou images de l'autre ? *Corela*. [En ligne]. Consulté le 10 mai 2018 sur <http://journals.openedition.org/corela/3915>.

Roey, J. (1990). French-English contrastive lexicology : An introduction. Louvain-la-Neuve : Peeters.

Ruz, C. (2015). The battle over the words used to describe migrants. *BBC News*. [En ligne]. Consulté le 16 janvier 2018 sur <http://www.bbc.com/news/magazine-34061097>.

Stubbs, M. (1990) *Knowledge about language: grammar, ignorance and society. Special professorial lecture*. Institute of Education, University of London.

Tahata, Y. (2018). Définir « les Français », une question de race ? Analyse des formes de racisation dans les débats parlementaires sur la nationalité et l'immigration (1981-2012). *Mots. Les langages du politique*, 116(1), p. 39-54. [En ligne]. Consulté le 10 mai 2018 sur <https://www.cairn.info/revue-mots-2018-1-page-39.htm>.

Tracy, K. (2003). Discourse Analysis in Communication. Dans : Schriffin, D., Tannen, D., et E. Hamilton (Ed.), *The Handbook of Discours Analysis*. Blackwell Publishing, p. 725-749.

Van Dijk, T. (1989). Mediating racism. The role of the media in the reproduction of racism. Dans : Wodak, R. (Ed.), *Language, power and ideology: studies in political discourse*. Amsterdam: J. Benjamins Pub. Co, p.199-226.

Van Dijk, T. (1997). What is political discourse analysis ? Dans : Blommeart, J. et C. Bulcaen (Ed). *Political linguistics*. p. 11-52. [En ligne]. Consulté le 10 mai 2018 sur <http://discourses.org/OldArticles/What%20is%20Political%20Discourse%20Analysis.pdf>.

Van Dijk, T. (2005). Le racisme dans le discours des élites. *Multitudes* 4(23), p. 41-52.

Van Dijk, T. (2006). Politique, Idéologie et Discours. *Semen* [En ligne]. Consulté le 16 janvier 2017 sur <http://journals.openedition.org/semen/1970>.

Van Dijk, T. A. (2008). *Discourse and power*. New York: Palgrave Macmillan.

Wilson, J. (2003). Political Discourse. Dans : Schrifin, D., Tannen, D., et E. Hamilton (Ed.), *The Handbook of Discours Analysis*. Blackwell Publishing, p. 398-415.

Wodak, R. et M. Meyer (2001). *Methods of critical discourse analysis*. London : Sage.

Wolton, D. (1989). La communication politique : construction d'un modèle. *Hermès, La Revue* 4(1), p. 27-42.

RESUME

Mots clés : analyse de discours politiques, immigration, pragmatique lexicale, critical discourse analysis, Marine Le Pen, Jean-Luc Mélenchon

La réalisation du présent mémoire est motivée par la volonté d'allier l'approche d'analyse de discours politiques et la pragmatique lexicale. Les chercheurs ont démontré le poids des choix lexicaux dans les discours politiques comme stratégie discursive pour exprimer une position. La crise migratoire amène un débat sémantique qui traduirait un débat politique : est-il approprié de parler de migrants, de réfugiés, de vague d'immigration ? Il est essentiel de se demander si les procédés énonciatifs utilisés par les leaders politiques pour nommer les migrants traduisent une volonté de transmettre leur représentation du phénomène de l'immigration. Le présent mémoire tente de répondre à cette question, en menant une étude de corpus visant à analyser et comparer les procédés énonciatifs utilisés par Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen lors d'interviews médiatisées sur le thème de l'immigration entre 2015 et 2016. L'étude menée dans le cadre du présent mémoire se base sur un corpus de 7.734 mots, compilé dans le cadre du mémoire. Une méthode inductive et qualitative est adoptée, afin de favoriser la rigueur de l'analyse des procédés énonciatifs et de leur contexte textuel. Les résultats démontrent que les procédés énonciatifs utilisés par Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen ne stigmatisent pas les migrants. Dans un deuxième temps, nous avons montré que la construction du discours autour du migrant se construit au niveau du contexte textuel dans lequel les procédés sont utilisés. C'est en effet à ce niveau que des éléments de langage se retrouvent : les deux acteurs politiques s'efforcent d'aborder les mêmes thématiques dans chacun des discours analysés.